



Facture d'un dépannage d'une porte immeuble

Par **Annick D**, le **10/06/2011** à **19:13**

Bonjour,
Mon fils loue 1 studio dans un immeuble de 4 studios en copropriété.
La serrure de la porte de l'immeuble est défectueuse et un des 4 propriétaires est prévenu. 4 jours plus tard, mon fils reste bloqué à l'extérieur et fait appel à un dépanneur(car personne dans l'immeuble). On lui demande 598 euros (majoration après 19H00). Facture que mon fils paie. (Remarque : un des 3 autres locataires rentre dans l'intervalle et bénéficie de l'ouverture de la porte).
Il prévient son propriétaire qui ne veut pas payer la facture et propose d'en parler à l'assemblée générale de la copropriété.
J'envoie un courrier recommandé au Syndic et à mon propriétaire, mais personne ne veut payer cette facture. Quel recours puis-je avoir?